

Appel à propositions d'acquisition d'œuvres À l'attention des artistes-auteur·ices exerçant dans le champ des arts graphiques et plastiques

Artothèque de la Maison Salvan – Ville de Labège

La Maison Salvan, structure d'art contemporain de la commune de Labège, porte depuis plusieurs années une action qui favorise la rencontre entre œuvres, artistes et publics. Cette action repose principalement sur différentes modalités de résidence d'artistes promouvant la recherche, la diffusion, parfois l'édition. Elle se double d'une attention particulière au public, au travers d'un programme de médiations artistiques et culturelles renouvelées et adaptées.

Au-delà de favoriser la recherche et la diffusion, la question de la collection du travail des artistes apparaît dans le projet de la Maison Salvan avec le développement d'un projet d'artothèque, entendu comme le troisième axe d'une globalité solidaire. Dès 2024, la ville de Labège et l'équipe de la Maison Salvan s'engagent dans la construction de cette collection. À l'horizon 2029, un équipement dédié ouvrira à Labège. Il sera pleinement connecté à la métropole en raison de sa proximité à l'une des nouvelles stations de métro.

Le projet connaît une accélération. La Maison Salvan est lauréate en 2025 de l'Appel à manifestation d'intérêt *Artothèques en ruralités*, porté par le Cnap (Centre national des arts plastiques), qui vise à développer et renforcer le réseau des artothèques sur l'ensemble du territoire national. La Maison Salvan a conçu un dispositif, nommé *Artothèque Archipel*, qui, au travers de 7 modules autonomes, permettra de faire circuler et installer des blocs de la collection naissante, d'environ trente œuvres, dans des lieux non dédiés à l'accueil de l'art. Ce dispositif deviendra efficient dès septembre 2026, principalement au profit de territoires dépourvus en matière de proposition liée à l'art contemporain. Pour ce faire, la Maison Salvan a noué un partenariat avec la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne et le PETR du pays Lauragais. Le territoire du dispositif comprend l'ensemble du département de la Haute-Garonne, une partie sud du Tarn, une partie ouest de l'Aude.

Ainsi, la Maison Salvan, Centre d'art et résidences d'artistes, œuvrant depuis près de vingt ans à Labège, devient aussi, dorénavant, l'entité porteuse d'un projet d'artothèque : une initiative inédite dans le département de la Haute-Garonne.

Les axes thématiques de la collection de l'artothèque découlent de la programmation du centre d'art. Ils précisent la constitution de la collection tout en ouvrant beaucoup de possibles. Les mots clés suivants sont à entendre à l'aune de leurs polysémies : l'histoire (collective et personnelle), l'intime, le récit, le paysage, le territoire, l'architecture, la matière, la mémoire, le domestique.

Proposer son travail à l'artothèque

Cet appel s'adresse donc aux artistes contemporain·es souhaitant voir leurs œuvres sillonner et résonner au sein de nombreuses structures et auprès d'usagers multiples, contribuant ainsi à une aventure collective, militante, qui envisage aussi l'art contemporain par-delà les lieux conventionnels et institués.

Il concerne les artistes professionnel·les, résolument engagé·es dans une pratique contemporaine.

Type d'œuvres

Des œuvres originales et uniques ou/et des multiples numérotés et signés (impressions d'art, sérigraphies rehaussées ou non, lithographies, risographies, gravures etc.).

Enveloppe budgétaire

Celle d'une artothèque municipale, nécessairement limitée, ce qui implique une attention particulière portée au prix des œuvres.

Sélection

Présélection par une partie de l'équipe de l'artothèque (Paul de Sorbier et Jola Llogori).

Sélection finale par les membres du comité d'acquisition de l'artothèque composé de professionnels, de partenaires et d'usagers. Le comité se réunit d'une à deux fois par an ; les deux prochains se tiendront en février et avril 2026.

Pour proposer des œuvres

1/ Une présentation succincte de l'artiste condensant les coordonnées, le CV, la présentation du projet artistique et la démarche de recherche (maximum trois pages).

2/ Une présentation des œuvres proposées, dix au maximum, comprenant pour chacune :

- \ un visuel de bonne qualité ;
- \ un court texte de présentation ;
- \ une notice détaillée comportant le titre, l'année de réalisation, la technique utilisée, les dimensions ainsi que la mention "encadré" si cela est le cas ;
- \ son prix TTC.

Envoi des dossiers à l'adresse dédiée : artotheque.maisonsalvan@gmail.com. (L'envoi doit peser moins de 8 mégas et contenir seulement 1 fichier PDF (comprenant la compilation des points 1 et 2 précisé ci-avant) et 1 image par œuvre proposée.)

Date limite de dépôt : 31 décembre 2025.

www.maison-salvan.fr